



Ville de **CHÂTEAUBERNARD**

Centres de loisirs du Pôle enfance

Les Castel'malins et les Castel'bambins

2, rue de la Commanderie

16100 Châteaubernard

PROJET PEDAGOGIQUE



www.ville-chateaubernard.fr

*Châteaubernard, le 6 juillet 2012
Modifié le 21 juin 2017*

Le mot de l'équipe pédagogique...

les vacances sont des moments privilégiés qui permettent de prendre le temps de découvrir et de se découvrir .

Pour grandir, il y a l'école, la famille, les copains et les copines ... et aussi le temps des loisirs. Ce temps participe à l'éducation, à la construction de l'enfant en respectant son rythme dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins.

La municipalité a pour objectif la mobilisation la plus large possible autour d'une démarche centrale qui est de :

rassembler / écouter / débattre / créer / agir.

Elle veut donner à l'enfant la possibilité d'apprendre et se développer, dans le respect de lui-même, par la mise en place d'actions collectives et solidaires. Les méthodes d'apprentissage devront être ludiques privilégiant le « faire ensemble » et laissant la possibilité à l'enfant de s'éveiller à son rythme.

Pour y répondre, l'équipe propose un accueil qui répond parfaitement à cette notion de loisirs, c'est-à-dire un lieu où l'enfant trouve le plaisir de vivre en toute tranquillité, trouve le temps de découvrir, trouve le temps de grandir à son rythme, retrouve ses copains et partage des expériences enrichissantes et originales, trouve le temps de communiquer avec son environnement, trouve le temps de construire ses journées, de vivre ses projets.

C'est donc tout un programme que l'équipe du centre entend mettre en place, chaque trimestre et à chaque période de vacances, sauf celles de Noël où le centre est fermé. Un recueil de toutes les idées - des plus modestes aux plus ambitieuses- que nous souhaitons mener en concertation avec tous nos partenaires. Ce programme est à la disposition de tous, l'ensemble de l'équipe étant à l'écoute de tous ceux qui voudront bien le partager.

Nous avons souhaité un projet pédagogique accessible et simple, à l'image du nouveau centre, afin que vous puissiez découvrir toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation du centre de loisirs des Marronniers.

Chacune des actions menées a pour finalité d'accompagner l'enfant dans son devenir d'adulte en le préparant à être un individu autonome et responsable, capable de faire des choix en conscience et de les assumer.

La direction et l'équipe d'animation

Projet...éducatif

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le code de l'action sociale et des familles ne parle pas distinctement de « projet pédagogique » mais, dans la pratique, celui-ci est largement employé et demandé aux directeurs d'accueils collectifs de mineurs lors des inspections.

La personne qui assure la direction met en œuvre le projet éducatif dans les conditions qu'il définit dans un document, élaboré en concertation avec les personnes qui assurent l'animation de cet accueil. Ce document porte donc le nom de projet pédagogique dans les accueils collectifs de mineurs.

Bien qu'il n'y ait pas de schéma type pour le projet pédagogique d'un accueil collectif de mineurs, le document doit prendre en considération l'âge des mineurs accueillis et préciser notamment :

- La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil ;
- La répartition des temps respectifs d'activité et de repos ;
- Les modalités de participation des mineurs ;
- Le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps ;
- Les modalités de fonctionnement de l'équipe constituée du directeur, des animateurs et de ceux qui participent à l'accueil des mineurs ;
- Les modalités d'évaluation de l'accueil ;
- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Pour qui ?

Ce document est consultable par tous : parents, équipes, partenaires... Il est disponible au centre de loisirs ou peut être téléchargé sur le site internet de la Ville de Châteaubernard : www.ville-chateaubernard.fr

Onglet Vie quotidienne / enfance et jeunesse / centres de loisirs

Comment le faire vivre ? Quelques pistes...

- En faisant le point avec les enfants durant des réunions d'enfants
- A partir d'échange avec les familles durant le temps d'accueil
- A partir d'un questionnaire qualitatif
- A partir d'échanges entre les animateurs (réunion de fonctionnement, réunion bilan ...)
- etc.

Un nouvel espace ...

L'accueil de mineurs sans hébergement du pôle enfance est une structure municipale pouvant accueillir les enfants de 3 à 17 ans.

La Mairie donne priorité aux familles ayant des enfants scolarisés dans la commune de Châteaubernard et qui, en raison de leurs horaires de travail, ont besoin d'un centre de loisirs qui accueille leurs enfants tout au long de l'année pendant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël).

Le centre a pour vocation de proposer des loisirs, de la distraction, de l'amusement... selon les moments de la journée.

Il se situe dans de nouveaux locaux municipaux au sein du pôle enfance. Situé en plein cœur du bourg, ce pôle est proche de la médiathèque, du parc et du plateau couvert des Pierrières.

Coordonnées de l'organisateur

Mairie de Châteaubernard – 2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard

05 45 32 32 51

05 45 32 32 54 (fax)

www.ville-chateaubernard.fr

Heures d'ouverture des marronniers de 7h30 à 18h30

Petites et grandes vacances (inscription à la journée)

le matin l'accueil est ouvert de 7h30 à 9h00

le soir les enfants peuvent être récupérés de 16h30 à 18h30

Le 6 juillet 2012 les enfants et leurs animateurs ont investi leur nouvel espace en plein cœur du bourg. Les enfants y bénéficient de lieux spacieux, agréables et parfaitement adaptés à leurs besoins.

Un aménagement, mémoire de l'histoire...

Le pôle enfance est fortement imbriqué dans le tissu urbain, articulant les bâtiments autour d'un enchaînement d'espaces publics. Enfance et tradition se trouvent ainsi reliés dans une nouvelle dynamique urbaine.

L'environnement est en effet déterminant dans le développement de l'individu. Il doit pouvoir permettre à l'enfant de s'y sentir bien à tout moment de la journée, d'y trouver ses repères dès son arrivée et répondre à ses besoins de jeux, de découverte, de calme etc.

Chacun, animateur, enfant ou parent pourra s'approprier cet espace de vie.

Un espace pour les grands, un autre pour les petits...

Ce nouveau lieu privilégie :

- ☞ un espace pour les 3-6 ans, partagé en deux salles d'activités, un espace sommeil, un espace extérieur
- ☞ un espace pour les 6/14 ans qui peut se partager en deux salles d'activités, un local bricolage, un espace extérieur

Ces deux espaces étant séparés par une tour dans laquelle se trouvent deux salles communes : le coin cuisine et l'espace lecture.

Des coins aménagés...

Des coins aménagés sont mis en place dans chacune des salles d'activités. Les enfants peuvent se diriger vers ces coins à tout moment :

- ✓ Jeux de construction
- ✓ Jeux d'imitation
- ✓ Jeux de société
- ✓ Coin lecture

Un restaurant extérieur...

La proximité des lieux a conduit la collectivité à privilégier le service de restauration de l'école primaire Pablo Picasso.

Des espaces extérieurs à disposition...

Le centre dispose d'autres espaces pour mener des activités dans les meilleures conditions. Ce sont, entre autre, la salle de tennis, la médiathèque, le plateau couvert des Pierrières, les espaces verts et tout particulièrement le parc des Pierrières.

L'équipe d'animation est facilement joignable dans tous ces lieux.

Animateurs ...

Les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions de l'animation et de l'éducation, des expériences, des savoir-être et des savoir-faire qui peuvent être différents... Mais chaque différence est un atout, une chance, qu'il nous suffit d'apprendre à exploiter afin de répondre aux envies de chaque enfant

Ils sont répartis sur les deux structures avec un directeur et une directrice adjointe.

Tous les animateurs sont diplômés BAFA. Des animateurs titulaires du BAFA, du CAP Petite Enfance ou d'un autre diplôme peuvent renforcer l'équipe en cas de besoin.

Le nombre d'animateurs est dicté par les textes réglementaires de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et est fonction de la fréquentation du centre.

Une réunion a lieu chaque mardi matin. Elle permet un travail d'équipe et un échange. Elle permet également d'établir ou de réajuster les grilles d'activités, de travailler sur des projets en commun et d'analyser la mise en place des activités ainsi que leur contenu pour en assurer la continuité sur toute la période (mercredis et vacances scolaires)

Les animateurs partagent les informations, évaluent les écarts entre le projet pédagogique et la réalité des faits pour réajuster le comportement de chacun ou les actions.

C'est l'occasion de régler certains détails (pour les sorties, etc.) mais aussi de dynamiser, d'écouter, de maintenir une cohérence de groupe. C'est un moment important mais aussi convivial. Une réunion informelle peut avoir lieu en fin de journée si nécessaire.

Les relations directeurs/animateurs

Ces temps de rencontres permettent de favoriser le « mieux vivre ensemble ». L'équipe partage les mêmes locaux et les occupe toute l'année avec respect et tolérance, dans un état d'esprit basé sur la concertation et la complémentarité au service de l'enfant pour offrir le meilleur fonctionnement possible.

Partage une idée commune de l'animation...

Qui associe :

- Le respect : des enfants, des familles, de l'équipe
- Le dynamisme : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition
- L'enthousiasme : un esprit loisirs que l'on communique à travers chacun de ses actes
- Le professionnalisme : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité et discernement...

Un animateur doit pouvoir...

- Accueillir de manière individualisée l'enfant et la famille
- Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe comme avec les familles
- Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leurs besoins
- Assurer la sécurité affective et physique de chaque enfant
- Assurer l'hygiène corporelle de chaque enfant
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan
- Elaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique
- Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins
- S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs
- Prendre des initiatives
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous
- Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un prestataire extérieur
- Être en permanence à l'écoute des enfants
- Rester disponible
- Réguler tous les moments de la vie quotidienne et collective des enfants
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...)

Le centre n'est pas une « seconde école ». L'objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant mais plutôt de participer à son éveil, de lui faire apprécier un réel temps de distraction, d'amusement dans une spirale éducative (apprentissage des règles en collectivités par les activités, le temps de repas, la vie de groupe et la relation à l'adulte) selon le moment de la journée et les attentes, dans un respect mutuel. Cela va lui permettre de se préparer à sa construction d'adulte, de devenir un citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société où il trouvera sa place.

Une journée ...

Le temps des activités et le temps « calme » chez les Castel'bambins (3-6 ans) et les Castel'malins (6-11 ans), se veulent attractifs et complémentaires.

L'activité a pour but de permettre à l'enfant la découverte de son environnement et de développer sa capacité à intégrer des règles.

Plusieurs groupes d'enfants sont répartis sur différents modules :

- ☞ Activité bibliothèque
- ☞ Activités culinaires
- ☞ Activités manuelles
- ☞ Activités sportives
- ☞ Activités ludiques (groupe jeux)

Les enfants se positionnent selon leurs envies et leurs besoins. Les temps de repos se feront en fonction de l'âge et du besoin propre à chaque enfant.

La journée se décompose en trois temps calmes :

- ☞ En début de journée, lors du temps d'accueil, moment propice aux échanges et à la programmation de la journée et des projets
- ☞ Après le repas
- ☞ En fin d'après-midi après les activités.

Journée type pour les Castel'bambins et les Castel'malins

7h30- 9h00 :	Accueil échelonné des enfants par l'équipe d'animation et mise en place des ateliers
9h30-11h30 :	Activités
12h00-13h00 :	Repas
13h00-15h30 :	Sieste pour les petits
13h00-14h00 :	Temps calme pour les moyens et les grands
14h00-16h00 :	Reprise des activités pour les moyens et les grands
15h30 :	Reprise des activités pour les petits
16h00-16h30 :	Goûter
16h30-17h00 :	Rangement des salles
16h30-18h30 :	Accueil des parents

Des enfants acteurs...

Les enfants sont acteurs de leurs temps libres. Ils décident selon leurs envies et leur état de fatigue de participer ou non. Apprendre à se gérer physiquement fait partie des apprentissages de l'autonomie.

Tous les déplacements du centre de loisirs se feront à pied étant donné la proximité des lieux.

A chaque fin d'activité, l'enfant aide l'animateur au rangement du matériel. L'animateur est un repère pour les enfants, il se doit d'avoir une conduite exemplaire. Il doit avoir une attitude active pendant les tâches matérielles (en aidant l'enfant) et pendant les activités (c'est l'élément moteur) pour motiver et intéresser les enfants afin qu'ils se mettent en valeur. Les situations d'échecs devront être évitées ou servir d'expérience pour mieux rebondir.

Les plannings d'activités sont établis lors du projet pédagogique par les animateurs mais ils ne restent pas figés car les enfants y participent sur un système de volontariat. Les grilles d'activités sont affichées dans chaque salle, dans le hall d'entrée, dans le bureau et consultables sur le site internet de la ville de Châteaubernard. L'objectif est d'établir une relation entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.

L'accueil du matin...

Il s'effectue dans un cadre adapté, sécurisé, convivial qui permet à chacun de vivre en groupe. La mise en place de l'organisation et de la gestion du centre de loisirs avec les enfants, de la vie quotidienne du site et des activités, favorise leur implication et l'acceptation de chacun.

Les enfants et les parents sont accueillis au niveau du hall d'accueil où se trouve un animateur référent. Les inscriptions sont vérifiées puis les enfants sont invités à se diriger vers l'espace qui correspond à leur groupe d'âge (la salle de motricité ou différents petits ateliers sont installés pour les plus petits, la salle d'activités pour les plus grands). Chacun prenant le temps de faire un dernier câlin à ses parents et de s'éveiller à son rythme pour bien commencer la journée.

Le directeur, la directrice adjointe ou l'animateur référent fait le point afin de connaître les effectifs de la journée pour ensuite commander les repas au restaurant scolaire.

L'accueil du soir...

☞ des Castel'bambins s'organise au niveau de la salle de motricité où les enfants feront des petits ateliers ou des activités libres.

☞ des Castel'malins s'organise au niveau du bureau.

Un temps pour le repas ...

La restauration est proposée au restaurant scolaire de l'école Pablo Picasso. Les repas sont commandés avant 9h30.

Sur les temps de vacances, des pique-niques sont prévus pour les sorties à la journée. Ils sont commandés et confirmés à 9h00 au plus tard.

Le temps du repas doit être un moment privilégié de convivialité, de récupération, fait de partage et d'échanges. Il doit se dérouler dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, pas de gaspillage alimentaire, etc.).

Les animateurs ont un rôle éducatif important, en particulier au niveau de la mise en place des règles de vie quotidienne, de l'éveil au goût et à la santé. Un grand nombre d'enfants se retrouvant ensemble dans la salle de réfectoire, il est important de gérer au mieux ce moment.

Les animateurs doivent savoir faire apprécier aux enfants ce temps de retrouvailles, de discussion, de partage et d'acquisition

- Sensibiliser à l'hygiène...
 - En instaurant des règles élémentaires d'hygiène
 - En lavant les mains avant de passer à table
 - En ayant un comportement correct à table (tenue, façon de manger, etc.)

- Favoriser la vie en collectivité...
 - En responsabilisant l'enfant lors du repas
 - En respectant les différentes personnes actrices du temps de repas (personnel de cuisine, animateur et autres enfants)
 - En participant au débarrassage et au rangement des plateaux en fin de repas

- Favoriser l'autonomie au sein du groupe...
 - En prenant des initiatives pour aller chercher un pichet d'eau, nettoyer quand on renverse quelque chose, etc.
 - En s'entraînant et en apprenant l'autonomie autour du repas (couper sa viande pour les plus petits, etc.)

- Avoir une démarche qualitative sur le goût...
 - En incitant à goûter tous les plats avant de se faire une opinion
 - En évitant d'influencer les autres convives de la table si un aliment ne convient pas

- Faire gagner en autonomie...
 - En les responsabilisant sur leur comportement (faire sortir les plus calmes en premier.

Ensemble, le respect des différences ...

Comment favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité dans le respect des différences

- ☞ Chacun doit trouver sa place dans le groupe
- ☞ Chaque enfant doit pouvoir s'exprimer, échanger et doit être reconnu par les autres enfants et par les adultes en tant qu'individu unique
- ☞ Favoriser les prises de décisions collectives
- ☞ Aider les enfants à s'organiser à plusieurs autour d'un projet commun
- ☞ Apprendre à varier les copinages
- ☞ Intégrer la notion de respect
- ☞ Mettre en place des notions de partage, de solidarité et d'entraide, dans le groupe, dans la vie quotidienne

Valoriser... l'enfant dans ses compétences ; proposer des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles un enfant pourra exploiter ses savoirs et ses savoir-faire

Des petits groupes... mettre en place un fonctionnement en petits groupes d'âge homogène afin que les besoins et les envies de chacun soient respectés, que soient valorisées les richesses de chacun et du collectif. Un petit groupe est plus sécurisant pour l'enfant.

Communication ... favoriser la communication et les échanges, offrir plus de choix et de richesse dans les activités.

Equilibre des activités... respecter un équilibre entre les activités collectives et individuelles

Règles de vie... établir des règles de vie avec les enfants. Affichées, discutées lors de situations particulières (réunion, conflits, ...) Insister sur le respect et la politesse.

Moments importants... privilégier les moments importants de la journée, sources de bien être et de communication

Libre circulation... permettre à l'enfant de circuler librement pour lui permettre d'évoluer durant la journée auprès des personnes de son choix

Projets communs... écouter les souhaits des enfants pour les orienter sur des projets communs.

Grandir par la créativité...

Comment développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités

- ☞ Donner à l'enfant la possibilité de grandir à son rythme
- ☞ Valoriser la prise d'initiative
- ☞ Mettre en place des repères spatiaux, temporels et affectifs
- ☞ Permettre à l'enfant de s'exprimer
- ☞ Permettre à l'enfant d'acquérir une indépendance dans ses actes et pensées
- ☞ Transformer chaque moment de la vie quotidienne en activité
- ☞ Donner des responsabilités
- ☞ Mettre en avant les compétences de chacun au service du groupe

Mesures envisagées pour l'accueil éventuel d'un mineur porteur d'un handicap

Le centre de loisirs de la ville de Châteaubernard est un lieu de rencontre, de jeux, de création et d'épanouissement pour tous les enfants.

L'intégration des enfants et jeunes mineurs avec handicap répond à une volonté politique des élus de la commune.

L'objectif de cette volonté est de permettre aux enfants et jeunes mineurs handicapés de vivre leurs vacances et leurs temps libres parmi les autres enfants en étroite relation avec les responsables légaux et tout autres personnes assurant leur intégration dans des conditions maximum.

Les projets et les activités seront déterminés pour les enfants avec handicap en fonction des recommandations médicales, pratiques et avec tous les acteurs ayant un lien avec ces enfants.

L'équipe d'animation proposera un projet d'intégration qu'elle soumettra à la famille, aux élus de la commission loisirs jeunesse et à l'enfant concerné et rendra compte d'un bilan des projets réalisés

Accompagnateur... l'animateur se place en position d'accompagnateur, il guide l'enfant en évitant de faire à sa place

Encourager... L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences. Il doit être en capacité de s'épanouir dans divers domaines quand il est prêt et qu'il en a envie et non attendre qu'un adulte décide à sa place de ce qu'il peut faire

Liberté ... chaque enfant est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaite s'investir

Imaginer... l'équipe d'animation privilégiera les projets conçus et imaginés par les enfants, et leur donnera les moyens de les réaliser

Associer... les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie du centre en apprenant les tâches de la vie quotidienne.

Rituels... mettre en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps

Aménagement... l'équipe d'animation a le souci d'adapter l'aménagement des espaces en fonction de chaque tranche d'âge et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités.

Actions !... Aménager des lieux qui favorisent l'action et non l'interdit, prévoir un rangement simple et identifiable par les enfants. Répartir des rôles sur la journée en fonction des capacités de chacun. Mettre en place des ateliers d'expressions et artistiques

S'ouvrir...

Comment découvrir et respecter les richesses de l'environnement naturel et humain

- ☞ Permettre à l'enfant de se confronter aux particularités du milieu naturel ambiant
- ☞ Découverte des structures culturelles et sportives environnantes
- ☞ Ouvrir le centre sur l'extérieur et aller à la rencontre des autres
- ☞ Mettre en place auprès des enfants comme des adultes une véritable politique d'éducation à l'environnement dans la vie quotidienne et les activités

Activités spécifiques... découvrir le milieu grâce à des activités spécifiques (jeu de piste, sorties, découverte, etc.)

Structures extérieures... participer aux activités proposées par les différentes structures de la commune (médiathèque, salles d'exposition, structures sportives et culturelles du territoire communautaire, etc.)

Intervenants éducatifs ... maintenir un contact permanent avec les différents intervenants éducatifs de la communes (écoles, crèches etc.)

Compétences... faire intervenir des personnes ressources aux compétences particulières

Sorties... proposer des sorties variées et originales. Aller à la rencontre des diverses spécificités du milieu et les utiliser comme supports dans différentes activités de découverte.

Education à l'environnement... mettre en place une éducation à l'environnement dans les activités, découvrir l'environnement proche. Privilégier l'utilisation de matériaux naturels ou de récupération est l'occasion d'un nouveau regard sur ces objets considérés comme anodins, inutiles et de briser la logique de consommation d'activités sophistiquées

Séjours courts... des camps peuvent être organisés. Un projet spécifique est alors mis en place

Bien-être...

Comment favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant

- ☞ Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques
- ☞ Favoriser l'expression libre et la communication de l'enfant soit par la parole soit par les langages non verbaux
- ☞ Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant
- ☞ Faire découvrir la diversité de l'équilibre alimentaire
- ☞ Faire que chaque moment de la journée soit synonyme de bien-être

Curiosité... éveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres, de l'environnement etc.)

Artistique... les activités artistiques permettent à chacun de s'exprimer librement et de partager ses idées et connaissances. La proximité des salles d'exposition est un atout supplémentaire

Accueil... assurer un accueil personnalisé de chaque enfant

Disponibilité... l'équipe d'animation devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute de chacun

Relations privilégiées... le nombre d'animateurs doit être suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes

Sécurité... chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre et sa vigilance

Urgence... être capable de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin. Une formation aux premiers secours sera prochainement planifiée.

Panel d'activités... un large panel d'activité permet à chaque enfant de trouver une activité qui lui convient et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir

Hygiène et santé... comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé en proposant des activités sur ces thèmes. Accompagner les enfants durant le temps de lavage des mains

Alimentaire... respecter les notions d'équilibre et de découverte alimentaire durant les repas en relation avec l'équipe de cuisine ou lors des activités sur ce thème

Organisation des repas... prévoir l'organisation de ce temps qui doit être un moment convivial, un moment de partage. Les animateurs partagent la table des enfants

Rythme... l'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant

Famille...

Comment impliquer les parents dans la vie du centre

- ☞ Quelle place donner aux parents durant le temps d'accueil
- ☞ Comment informer au mieux de la vie du centre
- ☞ Comment informer sur la journée de l'enfant
- ☞ Comment les associer à l'organisation du centre

L'accueil... Des moments privilégiés sont propices à la communication entre les parents et les animateurs. Il y a l'accueil du matin, même si c'est un temps très rapide puisque les parents vont travailler, mais aussi et surtout l'accueil du soir, quand les parents viennent chercher leurs enfants, en particulier chez les 3/6 ans où les parents s'inquiètent souvent du déroulement de la journée. Cela permet d'échanger, d'informer de discuter avec eux de la journée de leur(s) enfant(s).

Site internet... le site internet de la ville de
Châteaubernard

www.ville-chateaubernard.fr permet de découvrir de
nombreuses informations sur la vie du centre

Informations ... des murs aimantés au sein du centre
permettent l'affichage de nombreuses informations

Animations... certaines animations sont
ouvertes aux parents, rencontres autour du
jeu, spectacles etc.

Projet pédagogique... document de partage, d'information
qui ne demande qu'à vivre et évoluer.

Règles de vie... C'est un contrat moral entre tous les acteurs (enfants, animateurs). Dès son acceptation par tous, il doit être respecté. Les règles sont discutées avec les enfants et les animateurs en sont les garants. Elles sont affichées dans les salles pour que personne ne les oublie. Le respect reste maître mot de la vie quotidienne que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure. Les règles peuvent évoluer dans le temps.

Un règlement intérieur a été établi. Il doit être accepté et respecté par tous les parents.

Vie de groupe...

Comment trouver sa place de 3 à 14 ans

Des petits groupes... Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité. Il nous faut ainsi privilégier un fonctionnement en petits groupes d'âge homogène qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'entretenir des relations privilégiées avec les autres enfants comme avec les animateurs.

Sécurisant, le petit groupe permet de trouver plus facilement ses repères et une place parmi les autres. Les enfants sont ainsi répartis en deux groupes, en fonction de leur âge et donc de leurs besoins, intérêts et rythme de vie : les 3-6 ans et les 6- 14 ans. Configuration qui peut être amenée à évoluer pour améliorer le respect des besoins des enfants

Une souplesse de fonctionnement... Il reste néanmoins important pour nous de permettre aux enfants d'âges différents de se rencontrer et de vivre certains moments ensemble. Certains éprouvent le besoin d'être parmi les plus petits ou les plus grands, le besoin de retrouver leurs grands frères ou des copains de quartier.

Les enfants sont conviés à partager des moments sur des temps d'activités communs.

Des animateurs référents ... chaque groupe est accompagné par des animateurs référents. Les enfants doivent pouvoir se diriger vers ces « animateurs repères » à tout moment de la journée.



Inscriptions...

- ☞ Les inscriptions se prennent à la journée.
 - ☞ L'accueil se fait entre 7h30 et 9h. Au-delà, nous n'accepterons plus d'entrée. En cas de retard *ou* d'empêchement exceptionnel, merci de téléphoner avant 9h. En ½ journée, les arrivées et les départs se font entre 12h et 14h avec ou sans repas.
 - ☞ Vous pouvez récupérer vos enfants après le goûter de 16h30 à 18h30, sauf les jours de sortie.
 - ☞ La facturation s'établit à l'heure de présence.
 - ☞ Les activités peuvent changer en fonction de la météo.
-
- ☞ Les inscriptions se font sur rendez-vous au bureau du pôle enfance, 2 rue de la Commanderie, les mardis, les mercredis et jeudis de 8h30 à 12h ou par téléphone (05 45 32 32 51)
 - ☞ Pièces à fournir (attestation CAF, assurance extra-scolaire, certificat de non contre-indication à la pratique d'activités sportives et carnet de vaccinations)

Contacts ...

Les Castel'Bambins (3/6 ans) et les Castel'Malins (6/14 ans)
Pôle enfance
2 rue de la Commanderie,
16100 Châteaubernard
05 45 35 23 15
06 23 71 04 49
06 23 31 49 82



Châteaubernard, 21 juin 2017

Le Maire,
Pierre Yves BRIAND